

AUBIGNY-SUR-NÈRE ■ Un plan sur trois ans est mis en place pour changer tous les luminaires énergivores

L'ambition écolo de la cité des Stuarts

Plus de 400 points lumineux énergivores restent à remplacer à Aubigny-sur-Nère. La municipalité veut aller vite et son ambition quant à l'éclairage public s'inscrit dans une politique plus large en faveur de l'environnement.

Pauline Mareix
pauline.mareix@centrefrance.com

« **D**epuis trois ou quatre ans, quand nous remplaçons des luminaires, nous le faisons par des LED (*) moins énergivores. Cette année, on a souhaité faire un plan un peu plus ambitieux, aller plus vite, indique Laurence Renier, maire d'Aubigny-sur-Nère. Sur trois ans, on va changer à peu près tous les points qui n'ont pas été changés pour qu'il y ait vraiment un effet important sur nos consommations électriques. »

L'éclairage réduit en intensité de 22 heures à 5 heures

Parmi les luminaires à changer figurent, notamment, les ballons fluos, éparpillés un peu partout sur la commune. « Ils sont très vieux, très énergivores et les fabricants ne les font plus », justifie Laurent Jacquet,



directeur des services techniques d'Aubigny-sur-Nère.

Sur environ 1.700 points lumineux répartis dans la cité des Stuarts, 412 attendent d'être remplacés avant 2020. La place Adrien-Arnoux a, déjà, bénéficié d'un coup de jeune. Si l'on y regarde de plus près, les ampoules des lanternes et des lampadaires ne sont plus entourées de verre comme c'est habituellement le cas. Le verre est, désormais, sous le système de LED et permet un entretien nettement plus facile.

Certains quartiers vont, toutefois, attendre. « Quand le lotis-

sement La Sologne a été construit, l'éclairage n'a pas été fait en LED mais en lampe économique. On ne va pas le rechanger tout de suite », précise Jean-Claude Turpin, adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme. Le Domaine d'Aubigny est dans le même cas.

Le plan d'Aubigny-sur-Nère pour l'éclairage public se traduit, également, par un abaissement de l'intensité de l'éclairage dans toute la commune et en fonction des quartiers. Ainsi, de 22 heures à 5 heures du matin, l'intensité de l'éclairage des

grands axes routiers pénétrants, comme la route de Sainte-Montaine, l'avenue du Parc des Sports, la route de Blancfort ou encore la D940, sera diminuée de 20 %, au fur et à mesure des travaux, d'ici à 2020. En centre-ville, comme dans la rue des Dames, par exemple, l'intensité sera réduite de moitié. « On était à 150 watts, on va arriver à 21, 39 et 26 watts quand les travaux auront lieu », détaille Laurent Jacquet. Et dans les quartiers résidentiels, l'éclairage sera abaissé de 80 %. « Ce sera plus un éclairage d'ambiance », précise le directeur des services

techniques, qui assure que ces mesures n'auront pas d'incidence sur les riverains : « Quand vous diminuez de 50 ou 20 %, ça ne se voit pas. »

Réunion avec les riverains

« On fera des essais. Si on voit que ça ne va pas, on jouera sur l'intensité », promet Laurence Renier qui compte organiser des réunions avec les riverains.

Question financement, le Syndicat d'énergie du Cher soutient la municipalité à hauteur de 70 %. « La Région permet, aussi, d'avoir des subventions quand on a un vrai plan comme celui-ci contre les points énergivores. On s'est déjà positionnés, dit Laurence Renier. Cela ne sera pas beaucoup, mais si ça fait diminuer la facture, ce sera toujours ça de pris. »

Reste à savoir si ces mesures se traduiront par une baisse du montant des factures. Une étude sur les watts consommés sera menée à la fin de l'année. ■

(*) Les diodes électroluminescentes ont l'avantage d'avoir une longue durée de vie et leur coût d'entretien est moindre.

QUE LA LUMIÈRE SOIT

Quid de l'éclairage des bâtiments ? Quand la nuit tombe, les belles maisons à colombages sont, elles aussi, éclairées. « Cela rentre dans le cadre du plan de mise en valeur des façades. Aubigny respecte la réglementation en vigueur. Les éclairages (des LED et du cosmo white, comparable au néon) sont coupés à 1 heure du matin », précise Laurent Jacquet.

[Consulter l'article complémentaire paru sur le site du Berry Républicain.](#)

LE BERRY RÉPUBLICAIN
Mercredi 31 octobre 2018

